



Réseau des Délégués Régionaux Ingénierie de Formation (DRIF)

Diplôme :

Baccalauréat Professionnel Conduite d'activités d'élevage et d'hébergement dans le secteur canin-félin

Champ de compétences :

Education de base des animaux

Indications de contenus, commentaires

Situations professionnelles significatives :

- Mise en œuvre d'exercices de familiarisation
- Mise en œuvre d'exercices d'éducation de base des reproducteurs
- Promenade collective des animaux
- Appréciation du comportement d'un animal
- Préparation à la présentation d'un animal en vue d'un évènement

Finalité :

Favoriser l'intégration durable des animaux au sein de leur environnement

Responsabilité / autonomie :

Le chef d'entreprise engage sa responsabilité au regard de la sécurité des personnes et des animaux lorsqu'il reçoit la clientèle ou participe à un événement extérieur.

Par une observation attentive et la mobilisation de ses connaissances, il doit s'assurer de la santé et de l'équilibre comportemental des animaux qu'il sélectionne pour la reproduction ou met à la vente mais également de ceux qu'il reçoit dans le cadre de l'activité de pension.

A ce titre, il est responsable de la répartition raisonnée des animaux accueillis en pension selon leur état de santé, leurs besoins et leurs caractéristiques comportementales.

Il veille également à assurer un accès extérieur quotidien à tous les animaux dès lors que leur état physiologique le permet. L'éleveur de chiens encadre également des promenades collectives extérieures à l'élevage. Il est alors responsable de la sécurité des animaux mais aussi des personnes qu'il peut rencontrer. Il veille donc à constituer un groupe d'animaux compatibles entre eux et organise les modalités de la promenade selon la configuration du groupe : lieu et matériels (harnais, longe, muselière...).

Il est également responsable de l'organisation et de la mise en œuvre des exercices d'éducation de base et de préparation aux événements extérieurs de ses reproducteurs.

Ceux-ci permettront de garantir le bon déroulement des activités dans et hors de l'élevage mais aussi une imprégnation des nouveau-nés des codes sociaux de leur espèce et d'une relation positive à l'Homme. Pour ce faire, il met en œuvre des exercices de familiarisation propices une bonne intégration dans leur futur environnement dès la période de gestation et jusqu'au départ des animaux. Il maintient un environnement stable et riche aux femelles gestantes afin que les stimulations in-utéro soient positives.

Après la naissance, il veille à la création de liens d'attachement et de maternage entre la femelle et ses petits. A défaut, il met régulièrement les petits en présence d'adultes socialisés. Dès les premiers jours, en respectant leur temps de sommeil, il manipule les nouveau-nés afin de poursuivre une familiarisation positive. Il est autonome dans le choix des exercices de familiarisation et d'enrichissement progressif du milieu de vie à travers des tapis d'éveil, de la musique, des disques de bruitage ou des jeux éducatifs. L'éleveur de chien de troupeau veille également à créer les conditions de l'imprégnation hétérospécifique de la portée avec les animaux de rente.

Environnement de travail :

La lecture du comportement des animaux L'éleveur réalise les exercices de familiarisation au sein de l'élevage en raison de l'âge des animaux à ce stade de développement.

Les exercices d'éducation de base des reproducteurs peuvent être réalisés en intérieur et en extérieur par tous les temps.

L'amplitude horaire peut être large et variable selon le calendrier de production qui implique fréquemment de travailler le week-end.

Les principaux risques sont inhérents aux déplacements dans l'espace public. Leur prévention requiert la maîtrise de gestes techniques ainsi qu'un encadrement sécurisé des exercices d'éducation, du transport et des séances de présentation.

Indicateurs de réussite :

- Equilibre psychologique des animaux
- Ancrage durable des apprentissages
- Bien-être des animaux
- Bon déroulement des examens de confirmation, concours et salons

...

Savoirs (de référence cités par les professionnels) :

- Caractéristiques et besoins des différentes espèces et races
- Règlementation relative au transport des animaux de compagnie
- Règlements des examens de confirmation et concours de races
- Phases du développement comportemental des animaux
- Signaux de communication des chiens et des chats
- Techniques de communication non-verbale adaptées à l'espèce
- Techniques d'éveil et de familiarisation
- Techniques et exercices d'apprentissage
- Tests de Campbell

Savoir-faire de base :

- Organiser une séance d'éducation selon les objectifs (lieu, durée, modalités, matériels)
- Approcher, manipuler et contenir un animal
- Utiliser efficacement les principaux matériels de travail (longe, harnais...)
- Interpréter les comportements des animaux vis-à-vis des humains, de ses congénères et autres animaux

Savoir-faire consolidés par l'expérience :

- Evaluer les capacités d'adaptation d'un animal à un environnement donné
- Repérer les éléments nuisibles à l'intégration d'un animal dans un nouvel environnement
- Anticiper les aléas générateurs de risques

...

Comportements professionnels :

- Observation
- Analyse
- Pédagogie
- Patience

